

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BOULOGNE-SUR-
MER

N° 220902

Objet :
Création de postes

OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS CÔTE D'OPALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE DIRECTION

----- DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

28 SEP. 2022



Le dix-neuf septembre deux-mille-vingt-deux à seize heures, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni en Salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, sur une convocation en date du 8 août deux-mille vingt-deux.

Etaient présents : M. CUVILLIER, Mme JUILIEN-PEUVION,
Mme PASSEBOSC, M. BOUTLEUX, M. LECLERCQ,
M. BARILLON, Mme BECHET, M. BREBION, M. LOUVET,
M. POUCE, M. SIRRUGUE, M. WADOUX, membres titulaires du Comité de Direction,

Mme POQUET, membre suppléant, représentant M. CHOCHOIS
M. RAMET, membre suppléant, représentant M. BOUZIN

M. FARRANDS, Mme BRUNELLOT, membres suppléants du Comité de Direction,

Absents excusés :

M. CHOCHOIS, membre titulaire représenté par Mme POQUET
M. BOUZIN, membre titulaire représenté par M. RAMET

Mme LEMAIRE, M. FOURCROY, M. GODEFROY, M. DUMAINE,
M. SUSLAMARE, Mme CHAMOIN, M. HENNUYER, membres titulaires

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, Mme DRUJENT, M. FEUTRY,
Mme BARDEAUX, M. CARTON, M. LOGIE, M. HENNEQUIN, M. DAMBOISE,
M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE, M. REGINENSI,
Mme KANDOT, M. OLIVIER,
membres suppléants,

M. Stephan WADOUX est désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Création de postes

Les missions de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale et de la Marina se sont étoffées depuis leur création, respectivement en 2017 et 2021.

Certains postes ont été amenés à se transformer, d'autres ont dû être créés.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), l'OTBCO propose la création de 2 postes :

- Chargé(e) de réservation B to B, rattaché(e) au service commercial, qui aura pour mission de développer les produits groupes et individuels à l'échelle nationale et européenne, et relai avec les prestataires locaux ;
- Agent d'accueil pour la Marina – Port de Plaisance.

Détail de ces emplois :

FONCTION	HEURES HEBDOMADAIRES	ECHELON	CONTRAT
Chargé(e) de réservation B to B	35h/semaine	1.2 Convention collective du tourisme	CDD 6 mois TEMPS PLEIN
Agent d'accueil Marina	35h/semaine	Coefficient : 155 Echelon : 1A de la grille de la Convention collective des Ports de Plaisance	CDD 6 mois TEMPS PLEIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2221 à L2221-10 et R 2221-1 à R 2221-52

VU le Code du Tourisme et notamment les articles L133-1 à L133-10, L134-6, R133-1 à R133-18 et R134-12

VU la Convention Collective Nationale des Organismes de Tourisme n°3175,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016 instituant l'Office de Tourisme Intercommunal du Boulonnais Côte d'Opale sous la forme d'un Etablissement public Industriel et Commercial, à compter du 1^{er} Janvier 2017,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 13 Octobre 2016 approuvant les statuts de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale et désignant les membres au sein du Comité de Direction

CONSIDÉRANT la délibération du Comité de Direction approuvant la convention d'objectifs

CONSIDÉRANT la nécessité de créer des postes supplémentaires au sein de l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale,

Il est demandé au Comité de Direction de bien vouloir valider l'ouverture desdits postes.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Comité de Direction VALIDE l'ouverture desdits postes.

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire, le 19 septembre 2022.

Le Président,
Frédéric CUVILLIER.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

28 SEP. 2022



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Frédéric Cuvillier, the President mentioned in the text.